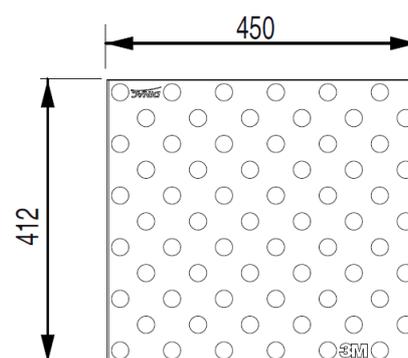
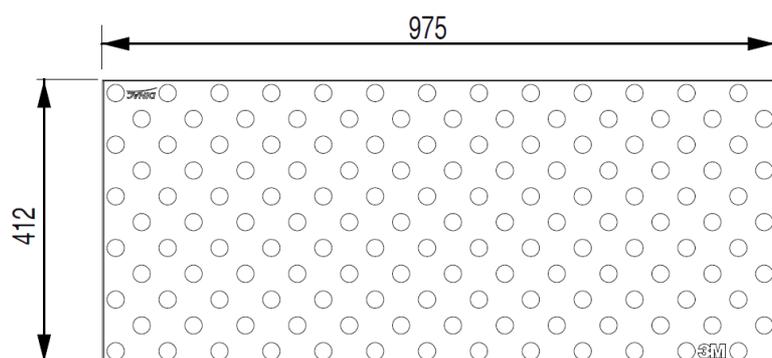
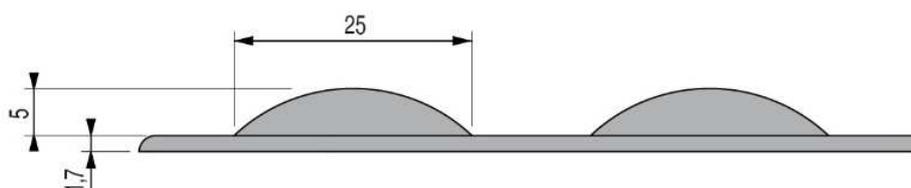


Dalles podotactiles DV10 TPU

Fiche technique n° 376 / Ind. O

Version du 08/03/2019



DESCRIPTIF

Dalles podotactiles destinées à créer une B.E.V. (Bande d'Éveil de Vigilance), de manière à alerter les personnes non-voyantes ou malvoyantes de l'imminence d'un danger (escalier, quai, etc.).
Auto-adhésives ou à coller, selon le modèle.

DOMAINE D'EMPLOI

Usage en intérieur uniquement.
Conformément à la réglementation incendie (arrêté du 24 septembre 2009) pour les Etablissements Recevant du Public (ERP), ne pas utiliser ce produit dans les paliers des escaliers protégés.

MATIÈRES

TPU souple (polyuréthane thermoplastique)
Adhésif : Stairtech (voir FT n° 347)

PERFORMANCES

Classement feu Dfl-S₁ suivant NF EN 13501-1.

RÉFÉRENCES

Fixation	Dimensions (mm)	Coloris	Réf.
Auto-adhésive	450 x 412	Gris moucheté	10 22 33D
		Gris	10 22 30D
		Jaune	10 22 32D
		Noir	10 22 31D
		Blanc	10 22 29D
		Framboise	10 22 34D
		Orange	10 22 35D
		Turquoise	10 22 36D
		Anis	10 22 37D
Auto-adhésive	975 x 412	Gris moucheté	10 22 28D
		Gris	10 22 25D
		Jaune	10 22 27D
		Noir	10 22 26D
		Blanc	10 22 24D
À coller	450 x 412	Gris moucheté	10 22 42D
		Gris	10 22 39D
		Jaune	10 22 41D
		Noir	10 22 40D
		Blanc	10 22 38D

MISE EN ŒUVRE

Préparation du support :

- Dépoussiérer soigneusement et éliminer totalement tout résidu de colle ou d'adhésif.
- Éliminer toute trace grasse à l'aide d'un produit dégraissant compatible avec le support (alcool isopropylique dilué type **VHB Cleaner réf. 22 77 900** (cf. § Options), acétone...).
- Ne pas utiliser d'essence ou de White-Spirit, car ce sont des produits gras.
- S'assurer que le support est parfaitement sec.
- S'assurer que le support est solide et ne se désagrège pas : ne pas appliquer par exemple sur un vieux béton, sur un plâtre de mauvaise qualité, etc.
- Sur support poreux, appliquer préalablement un primaire à base de résines acryliques.

Modèles auto-adhésifs :

- Ôter le film de protection de l'adhésif sur quelques cm, en évitant de poser les doigts dessus.
- Positionner la dalle, puis retirer progressivement le film de protection tout en pressant légèrement, de manière à éviter les inclusions d'air sous la bande.
- Maroufler fermement la dalle sur toute sa surface et tout particulièrement sur tout son pourtour.

Modèles à coller :

- Préparation du support : cf. ci-dessus.
- Nettoyer le dos de la dalle à l'aide d'un chiffon sec et non pelucheux, puis appliquer la colle sèche **Stairtech** (cf. § Options) au dos de la dalle.
- Ôter le film de protection de l'adhésif sur quelques cm, en évitant de poser les doigts dessus.
- Positionner la dalle, puis retirer progressivement le film de protection tout en pressant légèrement, de manière à éviter les inclusions d'air sous la bande.
- Maroufler fermement la bande sur toute sa surface et tout particulièrement sur tout son pourtour.

ENTRETIEN

L'entretien s'effectue en même temps que celui du revêtement de sol, avec les mêmes produits.

OPTIONS

VHB Cleaner

- Nettoyant-dégraissant de surface à base d'alcool isopropylique dilué
- Bouteille de 1 L
- Réf. 22 77 900
- Cf. FT 097



Stairtech

- Colle sèche acrylique
- Réf. selon laize
- Voir FT n° 347



AVERTISSEMENT

Le montage ou l'utilisation du produit 3M décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent. Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit 3M concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits 3M ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédures...) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et moyens d'utilisation. Le groupe 3M, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments ne saurait être tenu pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de tout infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits 3M sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société 3M Bricolage et Bâtiment se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.

3M Bricolage et Bâtiment

Siège social : Parc Industriel Ouest – 65 rue de Chambourg – Veyziat – BP 2011 – 01117 Oyonnax Cedex
Tél. +33 (0) 4 74 12 05 10 – Fax +33 (0) 4 74 12 05 12
3mbricolageetbatiment@mmm.com

Site de La Mure : ZI du Marais – CS 30929 – 38350 La Mure d'Isère
Tél. +33 (0) 4 76 81 14 22 – Fax +33 (0) 4 76 30 93 03
3mbricolageetbatiment.pro@mmm.com

Centre Information Clients

09 69 321 478

APPEL NON SURTAXE

www.3m.fr

Fiches technique disponible en téléchargement sur :
www.dinac.fr > Produits > Fiches techniques